

Recommandations de la Commission Climat-Développement pour la Conférence de Doha sur le changement climatique

 26 novembre – 7 décembre 2012, Doha (Qatar)

Les agricultures familiales sont incontournables dans la lutte contre le changement climatique !

L'agriculture doit aujourd'hui faire face à une double réalité : secteur économique le plus vulnérable aux variations du climat, il est également responsable de près de 14% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, auxquelles s'ajoutent les émissions indirectes liées à la déforestation.

Lors de la COP17 à Durban en 2011, l'agriculture a été officiellement incluse dans les négociations et il a été demandé au SBSTA, organe scientifique de la Convention, d'engager une réflexion et des consultations sur un programme de travail dédié.

Faiblement émettrices en gaz à effet de serre mais particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique, les agricultures familiales au Sud constituent une priorité de par leur rôle fondamental sur la sécurité alimentaire locale, l'aménagement du territoire, la gestion des ressources, la création d'emplois et la stabilité sociale.

Si les paysans ont toujours dû et su développer des stratégies pour faire face aux aléas climatiques et répondre à des conditions de production difficiles, l'ampleur et la rapidité du changement climatique imposent un vrai soutien pour innover et investir davantage dans des modèles d'agriculture plus résilients.

En tant qu'acteurs de développement travaillant avec les organisations paysannes et les petits producteurs du Sud dont les organisations membres de Coordination SUD se font l'écho, nous souhaitons que l'agriculture familiale soit placée au cœur des négociations à Doha, pour faire face au double défi du climat et du droit à l'alimentation.

Le programme de travail sur l'agriculture, dont les contours et les objectifs sont à définir, devra intégrer les principes suivants :

- ▶ Financer en priorité l'adaptation des agricultures familiales
- ▶ Favoriser, en priorité dans les Pays de l'Annexe 1 et les pays émergents, un développement agricole sobre en carbone
- ▶ Promouvoir et accompagner la diffusion de modèles agricoles répondant aux défis de la souveraineté alimentaire et du changement climatique
- ▶ Assurer des négociations ouvertes et transparentes
- ▶ Coordonner les différentes instances de gouvernance sur agriculture et climat

■ Parmi les 3 milliards de paysans et agriculteurs à l'échelle de la planète, seulement 30 millions d'exploitations ont accès à la motorisation, et près de 80% sont des exploitations familiales.

■ 600 millions de personnes supplémentaires pourraient souffrir d'insécurité alimentaire d'ici 2080 sous l'effet du changement climatique. 868 millions de personnes souffrent déjà de la faim aujourd'hui (FAO rapport SOFI, octobre 2012).



Les oasis répondent à ces enjeux depuis plus de 2000 ans à travers le développement d'une agriculture basée sur la gestion de la rareté des ressources naturelles au sein d'un équilibre économique et social.

1 Financer en priorité l'adaptation des agricultures familiales

1. Réduire les vulnérabilités de la petite agriculture

Les agricultures familiales disposent d'un potentiel pour s'adapter aux contraintes et être sources d'innovation. Il est nécessaire de mobiliser des financements publics qui soient additionnels à l'APD et orientés spécifiquement vers l'enjeu majeur qu'est l'adaptation des paysans du Sud aux aléas climatiques. Ces financements doivent servir notamment à identifier, améliorer et répliquer les savoir-faire traditionnels et les innovations en matière d'adaptation, à améliorer les prévisions et projections climatiques et à mieux évaluer les vulnérabilités.

Le Fonds Vert doit mettre l'adaptation des petites agricultures du Sud au cœur de ses priorités. Il s'agit de créer un schéma de financement qui permette aux organisations locales d'y accéder, et qui soutienne en priorité les actions concrètes.

2. Les marchés du carbone: une fausse solution

Le développement des marchés de compensation carbone agricole a d'ores et déjà entraîné des

acquisitions de terres et de forêts à grande échelle. En plus de porter atteinte au droit à l'alimentation des populations concernées, ce type de projet a parfois été développé en totale méprise des droits fonciers ou coutumiers.

De plus, avec des coûts de transaction élevés et un revenu carbone par hectare souvent limité, la rentabilité de ce type de projets pour un petit agriculteur est loin d'être garantie.

La forte incertitude sur la demande en crédits carbone et les difficultés d'accès pour des petits producteurs ou des opérateurs locaux en font un mécanisme de financement très fragile qui ne garantit pas toujours des résultats tangibles en matière d'atténuation.

■ L'Aide Publique au Développement pour le secteur agricole a largement diminué depuis les années 80 et ce secteur est aujourd'hui un parent pauvre de l'aide. Pour soutenir les petites exploitations et améliorer leur résilience face aux risques climatiques, une forte augmentation de l'APD pour l'agriculture au Sud est nécessaire.

2 Promouvoir des modèles agricoles répondant aux défis de la souveraineté alimentaire et du changement climatique

1. Mettre en perspective les modèles d'agriculture et leur diversité

Le changement climatique pose la question des modèles d'agriculture et de leurs impacts différenciés en termes d'émissions de gaz à effet de serre d'une part et de leur capacité à s'adapter d'autre part. Toutes les politiques publiques qui concernent l'agriculture ou les enjeux climatiques doivent promouvoir la diversité des modèles agricoles pour des réponses adaptées à chaque territoire.

L'approche agro-écologique constitue en particulier un modèle productif efficace, résilient et durable, qui répond à la fois aux enjeux d'adaptation et d'atténuation et dont les résultats sont avérés sur le terrain. Pratiquée sur des exploitations familiales, elle permet de développer l'autonomie des populations en se basant sur les savoir-faire locaux existants, la préservation des ressources naturelles, la valorisation du potentiel des écosystèmes et des cycles naturels de la biomasse ainsi que la gestion du territoire dans ses différentes composantes environnementales, sociales et économiques.

2. Favoriser un développement agricole sobre en carbone

Les systèmes agricoles intensifiés des pays industrialisés, de plus en plus exportés dans les pays émergents et les pays en développement, sont très

émetteurs parce que consommateurs d'intrants et d'énergie et faisant largement appel à la transformation. Par ailleurs, l'extension des cultures industrielles est une des causes de la déforestation tropicale dans les pays du Sud laquelle est responsable d'une part importante des émissions.

Ainsi, le programme de travail devra tenir compte du fait que les efforts d'atténuation dans le secteur agricole doivent avant tout cibler l'agriculture industrielle, et ce en priorité dans les pays de l'Annexe 1 de la Convention et les pays émergents.

■ Initié en 2010 par la FAO, le concept de Climate-Smart Agriculture s'impose peu à peu dans les négociations internationales. Il désigne une agriculture « cherchant à la fois à accroître la productivité, à renforcer la résilience, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et dans le même temps permettant d'atteindre les objectifs nationaux en termes de sécurité alimentaire et de développement ».

■ Il mérite toutefois une grande prudence car il mise prioritairement sur l'accroissement de la productivité en ignorant d'autres vecteurs majeurs de l'insécurité alimentaire, comme l'accès à l'alimentation ou la volatilité des prix, et ne tient pas compte de la différence d'impact des agricultures industrielles et familiales sur la sécurité alimentaire locale et l'environnement.

3. Accompagner l'adaptation des agricultures familiales

Outre le soutien financier, les agricultures familiales du monde entier doivent être accompagnées dans leurs efforts pour s'adapter aux impacts du changement climatique. Compte tenu de leurs vulnérabilités structurelles, la priorité se situe dans les Pays les Moins Avancés (PMA).

► Par la large diffusion de pratiques d'adaptation

L'amélioration des techniques agricoles comme l'approche agro-écologique, la valorisation de l'eau, les associations et rotations des cultures est indispensable, de même que l'exploration de possibles diversifications des activités (agroforesterie, articulation agriculture/élevage, etc.). La redynamisation des structures sociales et le renforcement de capacités des paysans constituent également des prérequis forts de l'adaptation.



© GERES | Glaciers artificiels, des réserves d'eau face au recul des glaciers himalayens (Inde)



© AVSF | Une gestion concertée de l'eau et du fourrage avec les éleveurs et les population locales (Sénégal)



© AVSF | Cordons pierreux : des barrières pour retenir l'eau et les éléments fertiles (Togo)

► Par le partage des connaissances et bonnes pratiques

La mise en commun des savoirs et expériences concrètes et des résultats de recherche est urgente. Elle repose sur un dialogue entre les paysans, en s'appuyant sur leurs connaissances et savoir-faire, la société civile, la recherche, les organisations de développement agricole et les organisations paysannes, en premier lieu au niveau local.



© Care | « Where the Rain Falls »

Recherche participative en milieu rural (Bangladesh, Ghana, Guatemala, Inde, Tanzanie, Pérou, Thaïlande, Vietnam)

► La recherche repose sur une analyse scientifique des variations pluviométriques et des rencontres avec les autorités et experts locaux. Ceci est complété par une analyse de la perception paysanne et des solutions envisagées collectées en séance participative et via des questionnaires individuels. Le but est de développer et partager ces connaissances pour renforcer les capacités d'adaptation.

► Par des réponses politiques structurées

Cette adaptation des agricultures familiales du Sud au changement climatique impose l'articulation des politiques agricoles et territoriales et leur mise en cohérence à différentes échelles, du national au local. Elle nécessite de prendre en compte les difficultés soulevées par les paysans eux-mêmes et de s'appuyer sur les savoir-faire concrets développés par les acteurs locaux, communautés et organisations non gouvernementales.



© Agrisud International

Appui à la professionnalisation d'une agriculture soucieuse du développement durable (Itasy, Madagascar)

► Des actions ont été entreprises pour le renforcement des autorités locales, des services techniques et des ONG locales dans leur capacité d'appui au développement agricole, via la mise en place de plans d'action de « professionnalisation de l'agriculture ». Un cycle de formation en agro-écologie a été réalisé en parallèle.



© GERES

Renforcement de capacités de planification climat au sein de l'Entente interrégionale du Ferlo (Sénégal)

► Approche territoriale du changement climatique à l'échelle de la zone sylvo-décideurs et techniciens pastorale pour appuyer les régionaux dans l'intégration du risque climatique dans les politiques de développement.

3 Pour des négociations ouvertes et transparentes

1. Permettre une implication forte et directe des organisations de la société civile, notamment des organisations paysannes

Alors qu'ils représentent l'immense majorité des exploitants, les agriculteurs familiaux des pays en développement sont aujourd'hui quasiment absents des négociations climatiques internationales. Or, l'élaboration d'un programme de travail sur l'agriculture doit se faire de manière ascendante et prendre en compte les réalités locales des agriculteurs dans leurs actions d'adaptation et d'atténuation.

Les organisations de la société civile, et en premier lieu les organisations paysannes dans leur diversité, doivent donc être parties prenantes des décisions sur le secteur agricole au sein de la Convention Cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC).

2. Renforcer les synergies entre les différents espaces de gouvernance

Une meilleure coordination des espaces de gouvernance mobilisés sur la thématique « agriculture/climat » est indispensable et devra faire l'objet d'une réflexion dans le cadre du programme de travail sur l'agriculture au sein de la CCNUCC. Cela renvoie notamment à l'articulation entre la CCNUCC et les deux autres Conventions de Rio (Désertification et Biodiversité) mais également au renforcement des liens entre la CCNUCC et le Comité pour la Sécurité Alimentaire Mondiale, tant au niveau des organisations internationales concernées qu'au niveau des pays Parties.

■ La réforme du Comité pour la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA), engagée suite à la crise alimentaire de 2007-2008 pour en faire le lieu de gouvernance, de cohérence et de coordination des politiques agricoles et alimentaires, constitue un exemple intéressant dont l'UNFCCC doit s'inspirer. Le CSA propose ainsi un espace inclusif et participatif qui a fait aujourd'hui ses preuves. Les organisations de la société civile participent, au travers d'un mécanisme dédié, aux consultations et aux groupes de négociation, aux côtés des Etats, des organisations internationales, des fondations et du secteur privé.

■ Les résultats de la 39^{ème} session du CSA d'octobre 2012 et le rapport de son groupe d'experts de haut niveau sur le thème « sécurité alimentaire et changement climatique » doivent être pris en compte par les négociateurs climat ; ils mettent notamment en évidence des enjeux clefs comme le caractère prioritaire de l'adaptation pour le secteur agricole et en particulier pour les petits producteurs, une approche intégrée des défis du changement climatique et du droit à l'alimentation, ou encore la promotion de pratiques agricoles durables.

Ce document a été réalisé par les organisations membres de la Commission Climat-Développement suivantes : AVSF, Care France, CARI, CCFD-Terre Solidaire, GERES, GRET.

Avec le soutien et la collaboration du GTD (Groupe Travail Désertification)

Contacts à Doha :

Patrice Burger – CARI : cariassociation@yahoo.fr

Sarah Fayolle - CCFD-Terre Solidaire : s.fayolle@ccfd.asso.fr

Vanessa Laubin – GERES : v.laubin@geres.eu



Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble plus de 130 ONG, dont une centaine via six collectifs (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agén, CRID, FORIM, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

> 14, passage Dubail • 75010 Paris • Tél. : +33 1 44 72 93 72 • Fax. : +33 1 44 72 93 73 • www.coordinationsud.org

La Commission Climat-Développement de Coordination SUD travaille sur les liens entre développement et changement climatique. Elle regroupe une trentaine d'ONG membres de Coordination SUD et d'un collectif associé, le Réseau Action Climat - France, qui représente les ONG de lutte contre les changements climatiques en France.



Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'AFD sur la base d'un atelier « Agriculture et changement climatique » organisé le 30 octobre 2012 à Montpellier et soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères. Les points de vue exprimés dans ce document n'engagent que Coordination SUD et ne reflètent pas les positions de l'AFD et du MAE.